

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Etaient présents avec voix délibérative :

Monsieur Pierre Maisonnat, président, conseiller départemental, adjoint au maire de Mauves
Madame Sandrine Genest, 2^{ème} vice-présidente, conseillère départementale, maire de Lachapelle-sous-Aubenas
Monsieur Laurent Marce, 3^{ème} vice-président, conseiller départemental, maire de Talencieux.

Assités de :

Colonel Vincent Honoré, directeur départemental du service d'incendie et de secours,
Colonel Laurent Courtial, directeur départemental adjoint du service d'incendie et de secours,
Monsieur Patrice Vannier, chef du groupement ressources.

Etait excusé :

Monsieur Jean-Manuel Garrido, 1^{er} vice-président, maire de Saint-André-de-Cruzière

-o0o-

I. Convention pour la prise en charge financière et le versement des primes et indemnités exceptionnelles des effectifs mobilisés dans le cadre de la sécurisation des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Le président présente ce rapport puis invite ses collègues à formuler leurs observations.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** les termes de cette convention.
- **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention

-o0o-

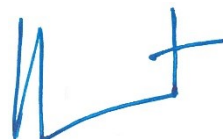
Plus personne ne sollicitant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h00

Laurent Marce

Signé

Secrétaire de Séance

Le président
du conseil d'administration



Pierre Maisonnat